

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Shores tenue aux bureaux administratifs de la commission scolaire situé au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle, Québec, le mardi 10 septembre 2024, à compter de 8h00. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président
M. O'Brien, membre (en ligne)
K. Ward, membre
K. Dickson, vice-président (en ligne)
M.E. Beaulieu (en ligne)
S. Jerome (en ligne)

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie, membre

DIRECTRICE GÉNÉRALE : . Simoneau
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury ; directrice des services d'éducation
aux adultes et de la formation professionnelle
(vidéoconférence)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES : M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du transport et
de l'organisation scolaire
A. Dupuis, directrice des ressources humaines
S. Ward, directrice des services financiers et ressources matérielles
D. Foltin, directeur des services éducatifs (vidéoconférence)

ABSENT : R. Mundle

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

1. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

E24-08-832

Il est proposé par K. Mackenzie que l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Shores soit approuvé.

ADOPTÉ

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Lecture du procès-verbal

3.1.1 18 juin 2024

E24-08-833

Il est proposé par K. Ward que, attendu que le procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Shores, tenue le 18 juin 2024, a été distribué six heures avant la réunion conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, la secrétaire générale soit dispensée d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

3.1.1 12 juillet 2024

E24-09-834

Il est proposé par K. Dickson que, attendu que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Shores, tenue le 12 juillet 2024, a été distribué six heures avant la réunion conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, la secrétaire générale soit dispensée d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

3.2 Approbation du procès-verbal

3.2.1 18 juin 2024

E24-09-835

Il est proposé par K. Ward que le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Shores, tenue le 18 juin 2024, soit approuvé.

ADOPTÉ

3.2.1 12 juillet 2024

E24-09-836

Il est proposé par K. Ward que le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Shores, tenue le 12 juillet 2024, soit approuvé.

ADOPTÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a pas de sujet à traiter.

5. DIVERS

5.1 Ordre du jour de la réunion du Conseil des commissaires

L'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des commissaires, qui se tiendra le 17 septembre 2024, a été examiné par le Comité exécutif et des points ont été ajoutés. Le document sera envoyé aux commissaires une fois qu'il aura été mis à jour.

5.2 Rémunération des commissaires

Les détails du décret et le tableau de rémunération actuel ont été distribués au Comité exécutif à des fins de discussion. La décision finale sera présentée et adoptée lors de la prochaine réunion du Conseil des commissaires.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE À 8 h 30

E24-09-837

Il est proposé par K. Mackenzie que, l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président